



Envoyé en préfecture le 22/02/2021

Reçu en préfecture le 22/02/2021

Affiché le

SLO 6

ID : 033-213300700-20210210-20215-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 08 février, à dix- huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 février 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Catherine SANCHEZ, Isabelle DUVILLARD.

Etaient absent excusé : Mme Audrey JOLLY pouvoir M. PHOENIX Didier, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Renaud CHEIN pouvoir M. CHAUSSONNET Denis

Secrétaire de séance : M. LASSALLE Jacques

FINANCES 2021/5 N°2

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL 2020 DRESSE PAR M. MARCADET RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Envoyé en préfecture le 22/02/2021

Reçu en préfecture le 22/02/2021

Affiché le

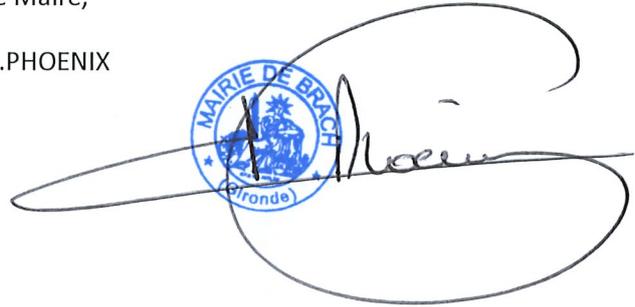
5 10 7

ID : 033-213300700-20210210-20215-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

D.PHOENIX

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BRACH" at the top and "Medoc" at the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive script that loops around the stamp.